

Une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert

a) Pourquoi la forêt est-elle une préoccupation constante lors des grandes étapes de la construction de l'État en France ?

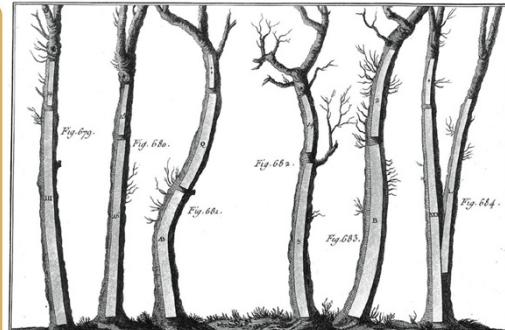
**Une ressource depuis longtemps exploitée... avant d'être valorisée**

- **Les forêts françaises avant Colbert.** Les forêts françaises sont une ressource ancienne pour les communautés villageoises. Elles étaient réglementées depuis le Moyen Âge par des droits d'usage : les seigneurs pouvaient autoriser le ramassage du bois mort ou le pacage du bétail, les institutions communales procéder à des ventes de bois sur pied. Au début du règne de Louis XIV, le pouvoir royal prend conscience des risques liés à leur mauvais entretien, du fait de la multiplication des règles et exemptions locales et de l'absence de véritable politique forestière nationale, alors que les besoins en bois augmentent pour la construction navale.

- **L'action de Colbert.** « La France péira faute de bois » prédit Colbert. Celui-ci entame un grand programme de réformes dont les forêts font partie. La forêt doit être mise au service

de la politique économique et étrangère ambitieuse que le pouvoir absolutiste entend mener. Les gardes forestiers sont chargés d'inventorier, de marquer les arbres, d'entretenir les forêts royales.

• **Une continuité de l'action de l'État moderne en construction.** Par la suite, la reprise en main des forêts accompagne les grandes étapes de la construction de l'État jusqu'à la France gaullienne des années 1960 : certaines forêts deviennent propriété de l'État lors de la confiscation des biens du clergé en 1791 ; un code forestier est ensuite rédigé et adopté en 1827. Le Second Empire met en place une politique de boisement à grande échelle (Landes de Gascogne, Sologne, Champagne), prolongé par l'action de la III<sup>e</sup> République dans les zones de montagne.



## 1 Des besoins spécifiques en bois pour la construction navale

(Planche de bois courtant nécessaire pour la fabrication des membrures et les courbes de marine. Extrait de l'*Encyclopédie méthodique marine*, 1783-1787)

La construction navale est en plein essor au XVII<sup>e</sup> siècle. La ville de Rochefort (Charente maritime) est créée autour de l'arsenal destiné à doter le royaume d'une marine de guerre. La flotte marchande se développe aussi du fait de l'expansion coloniale. La France veut alors concurrencer l'Angleterre et l'Espagne. Les forêts royales comme la forêt de Tronçais (Allier) doivent répondre aux besoins spécifiques de la Marine.

## 2 La mise en culture des Landes

«Dans les départements des Landes et de Gironde, les terrains communaux seront assainis et ensemencés en bois aux frais des communes qui en seront propriétaires. Au cas où elles ne pourraient ou ne voudraient le faire, l'État y pourvoirait. Pour récupérer leurs biens, les communes devraient rembourser le capital avancé ainsi que les intérêts, sur le produit des coupes et exploitations. L'ensemencement pourra s'étaler sur 12 ans et les parcelles assainies dont le sol pourrait être mis en culture, seront vendues ou affermées par des communes. Pour desservir ces forêts, des routes dites agricoles seront construites et entretenues par l'État. Les communes fourniront gratuitement les terrains nécessaires.»

## Loi du 19 juin 1857 relative à l'assainissement et la mise en culture des Landes de Gascogne.



### 3 Des boisements pour fixer les dunes (Le Pilat, Gironde)

Suite à l'engloutissement de plusieurs villages et de terres agricoles par le sable, des travaux de boisement ont été entrepris dès le XVIII<sup>e</sup> siècle pour fixer les dunes. C'est sous Napoléon III qu'est décidée la plantation de la forêt dans les Landes et d'autres secteurs du littoral atlantique.



#### 4 Lutte contre un incendie à Saint-Mandrier dans le Var (2019).

La forêt est régulièrement menacée lors d'aléas climatiques (tempête, chute de neige), du fait d'attaques d'insectes et de parasites, mais surtout lors d'incendies le plus souvent d'origine accidentelle ou criminelle. La France s'est dotée de moyens de lutte et a développé un savoir-faire.

## 5 L'action du service de restauration des terrains de montagne (RTM)

(Les pentes du Mont Ventoux en 1902 et en 2004; forêt du Boutat Saint-Pancrasse, Isère.)

Pour lutter contre le ravinement, des travaux de renforcement des versants ont dû être entrepris en parallèle au reboisement. Les Pyrénées et les Alpes ont été les zones les plus concernées.

- 1) Doc. 1 Dans quel contexte politique et géopolitique intervient la reprise en main des forêts par Colbert ?
  - 2) Doc. 2 et 3 Montrez que la forêt est le résultat de l'action de l'homme, une réponse à des problèmes dans des contextes différents.
  - 3) Doc. 4 et 5 En quoi la forêt représente-t-elle un risque pour l'homme, et l'homme un risque pour la forêt ?

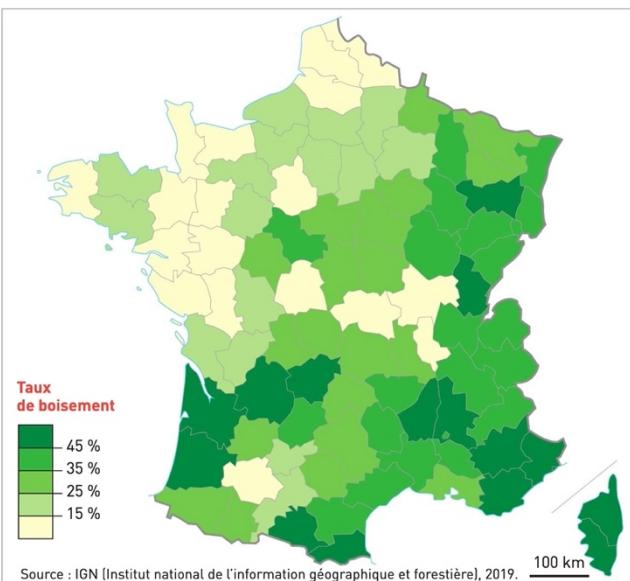
## b) Quels enjeux et quelles pratiques pour la forêt française aujourd’hui ?

### Une réalité forestière présente sur l’ensemble du territoire

- La forêt française gagne du terrain. La forêt française couvre 17 millions d’hectares, soit 29 % du territoire – outre-mer inclus – et représente 10 % de la forêt européenne. Depuis 1850, sa surface est en progression constante du fait de l’abandon de terres agricoles, et malgré l’urbanisation.

- Une inégale répartition sur le territoire. En France métropolitaine, la superficie forestière progresse de 0,7 % depuis 1980. Les trois régions les plus boisées sont la Corse, la Provence-Alpes-Côte d’Azur et la Bourgogne-Franche-Comté. Dans d’autres régions comme la Bretagne, les massifs sont très fragmentés.

- Un bien national commun. Un important effort de reboisement a été mené par l’État et les collectivités, après des incendies et tempêtes. Aujourd’hui, la forêt française présente plusieurs visages et fait l’objet de différents usages parfois concurrents et antagonistes, entre exploitation, récréation et préservation (parcs nationaux, PNR).



### VOCABULAIRE

**Forêt périurbaine** : située à proximité ou au contact immédiat des agglomérations, elle est présentée comme un « poumon vert ».

Aménagée, elle donne lieu à un usage essentiellement récréatif, tout comme les parcs et bois urbains.

**PNR (parc naturel régional)** : outil de mise en valeur du territoire par la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, institué en France depuis 1967. Créés à l’initiative des communes et non de l’État, les PNR sont moins contraignants juridiquement en matière d’activité économique que les parcs nationaux. Ils comportent une population permanente.

**Taux de boisement** : part du territoire couverte par la forêt.

### 1 La forêt française

Inégalement répartie sur le territoire, la forêt n'est pas systématiquement exploitée, les arbres n'étant pas toujours de qualité suffisante. D'autre part outre les forêts domaniales (appartenant à l'État) et les forêts communales, la France compte 3,5 millions de propriétaires forestiers qui n'ont souvent ni les moyens ni le projet de l'exploiter. On compte plus d'un million de chasseurs, qui constituent un groupe de pression au niveau national mais surtout des animateurs de la vie locale.

### 4 La forêt, espace de tensions

La forêt est au cœur de tensions entre écologistes et chasseurs mais plus récemment entre opposants et défenseurs du loup, qui manifestent régulièrement dans les régions concernées par sa présence (ici manifestation d'éleveurs à Nice). L'agro-pastoralisme demeure une activité traditionnelle porteuse d'identité dans les Alpes et les Pyrénées.

### 3 L'ONF en difficulté

« Ces dernières années, des associations de riverains en colère se sont en effet constituées un peu partout sur le territoire, notamment dans l’Est et dans le Limousin, pour dénoncer le comportement de l’ONF, prédateur à leurs yeux. [...] La dette financière de l’établissement, structurellement déficitaire, a aussi augmenté de 60 millions d’euros en 2018.

La cause principale de ses problèmes : ses ventes de bois (259 millions d’euros en 2017), qui contribuent à 30 % de ses ressources, stagnent à un niveau très bas. Le prix de vente moyen de l’ONF tourne, depuis des années, autour de 47 euros le mètre cube. Car à côté du chêne, correctement valorisé comme bois d’œuvre, l’essentiel des feuillus de la forêt française est composé d’arbres peu appréciés, comme le charme, destinés au bois énergie. [...] Ni les recettes publiques (dotations de l’État, aides pour la gestion des forêts domaniales et communales), ni les prestations pour le privé ne suffisent à couvrir les charges d’exploitation. [...]



2 Les usages récréatifs de la forêt périurbaine : la forêt de Fontainebleau

Les principaux syndicats [...] accusent l’établissement d’industrialiser la forêt. Comprendre : en faire une activité purement économique allant à l’encontre de l’ensemble des missions et de la préservation du patrimoine. [...]

L’heure est aussi à l’élargissement des effectifs, déjà réduits de 10 000 à 9 000 salariés en une dizaine d’années. 1 500 emplois seraient ainsi menacés d’ici à 2022. Sur le terrain, certains estiment que l’ONF n’assure plus la totalité des missions de service public qui lui sont confiées (prévention des risques naturels, tourisme, etc.). Face au manque de personnel de l’organisme, la région PACA a par exemple été jusqu’à monter, durant l’été 2018, sa propre brigade de prévention des feux de forêt, tâche pourtant confiée à l’ONF, et pour laquelle il est rémunéré. »

Thierry Gadault, « Pourquoi l’Office national des forêts est au bord de la faillite », Capital, 22 janvier 2019, © Prisma Média



- Doc. 1 Localisez les principaux massifs forestiers français. Comment expliquer leur inégale répartition ?
- Doc. 2, 3 et 4 Comment la forêt française peut-elle à la fois être exploitée, préservée et protégée ?
- Doc. 3 et 4 Quels acteurs interviennent dans la gestion des espaces forestiers ? Pourquoi des tensions peuvent-elles survenir ?